

Postulat Patrick Simonin et consorts – Faudra-t-il que le ciel tombe sur la tête du Conseil d'Etat pour entrevoir des actes dans la protection et la mise en valeur de la Villa romaine d'Orbe ?

Texte déposé

A la fin du mois de mars, le site des Mosaïques d'Orbe-Boscéaz va entamer ses ouvertures annuelles. Des ouvertures une nouvelle fois fortement réduites — trois ou quatre jours en moins — et, pour la première fois, sans aucune aide du canton de Vaud à cette exploitation. La Fondation Pro Urba — et ses bénévoles — la Commune d'Orbe et des partenaires... à trouver assumeront les frais liés à ces ouvertures. Le canton de Vaud, propriétaire du site, ne se soustrait toutefois pas aux charges liées à l'entretien vital et à la sécurité du site.

A ce sujet, près de dix ans se sont écoulés depuis le postulat initial de Denis-Olivier Maillefer. Plus de six ans se sont écoulés depuis que la réponse du Conseil d'Etat a été balayée par le Grand Conseil et que notre ancien collègue a remis l'ouvrage sur le métier par une motion. Et bientôt trois ans depuis la réponse sommaire du Conseil d'Etat à une relance par une interpellation de Rémy Jaquier.

Il est temps de ne plus attendre sur Avenches comme cela est chaque fois évoqué dans les réponses du Conseil d'Etat. Aventicum n'a passé que le stade des axes stratégiques du Conseil d'Etat et le regroupement projeté de différentes collections cantonales sur son site amènera de longues discussions si l'on en juge par la levée de boucliers que sa simple évocation a suscitée.

Il est temps que le projet de la Villa romaine d'Orbe puisse se développer — même de manière évolutive — et entrevoir un avenir parallèlement à l'avancement de celui d'Avenches. Car le temps qui passe et la restriction des jours d'ouverture ne peuvent que porter préjudice à ce site d'exception à la croisée des routes antiques et mentionné dans les livres archéologiques de l'Europe entière.

Les partenaires régionaux connaissent le potentiel de ce fleuron régional qui :

- se situe à mi-chemin des autres sites historiques de la région (Yverdon/Grandson et Romainmôtier/Vallorbe) ;
- se situe au cœur du terroir du Nord vaudois (saucisse aux choux) et des Côtes de l'Orbe ;
- se situe même sur le trajet du produit phare de Suisse Tourisme, le Grand Tour of Switzerland, ainsi que sur l'itinéraire historique de la Via Francigena.

Ces partenaires continuent ainsi à se battre, mais leurs moyens sont limités et sans l'émergence d'un projet avec une intention de calendrier, la Fondation Pro Urba ne fêtera vraisemblablement pas son centième anniversaire en 2023.

Par le présent postulat, le soussigné ainsi que la totalité de la députation Jura Nord vaudoise ont l'honneur de demander au Conseil d'Etat :

- a) de finaliser et chiffrer l'avant-projet en discussion avec les partenaires locaux ;
- b) d'étudier des possibilités de financement avec leur structure juridique respective ;
- c) d'établir un calendrier plausible d'avancement du projet permettant aux partenaires locaux de planifier leurs engagements liés à l'exploitation du site.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Patrick Simonin
et 74 cosignataires*

Développement

M. Patrick Simonin (PLR) : — Il y a dix ans que des interventions parlementaires se succèdent sur ce sujet, dont les réponses — ou non-réponses — ne satisfont pas le Grand Conseil, même dans sa configuration actuelle.

Pourtant, la genèse même du projet de mise en valeur du site des Mosaïques d'Orbe-Boscéaz remonte au 7 décembre 2000, il y a 17 ans et demi. A cette date, la Commune d'Orbe et l'Etat de Vaud se sont échangés :

- la Tour Ronde de l'esplanade du Château — revenant à la ville d'Orbe et
- des parcelles de la Villa romaine d'Orbe — revenant au canton de Vaud.

L'objectif de l'époque était que chacun possède la totalité de chaque site afin de permettre leur valorisation respective. Il n'est pas besoin de vous promener longtemps en ville d'Orbe avant que l'on vous fasse remarquer que la Tour Ronde, elle, est restaurée et se visite toute l'année...

Le Programme de législature 2017-2022 mentionne, à son point 2.9, l'élargissement de l'offre culturelle, notamment au travers de nouvelles réalisations significatives. Valoriser le site des Mosaïques d'Orbe-Boscéaz, qualifié d'exceptionnel dans les manuels d'archéologie européens et ancré au cœur du terroir et des paysages du Jura-Nord vaudois, serait un acte magnifique de concrétisation du Programme de législature, sans parler de la valeur ajoutée pour le tourisme régional et cantonal. Pour obtenir des réponses quant à l'avancement de ce projet, nous avons l'honneur de déposer le présent postulat.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.